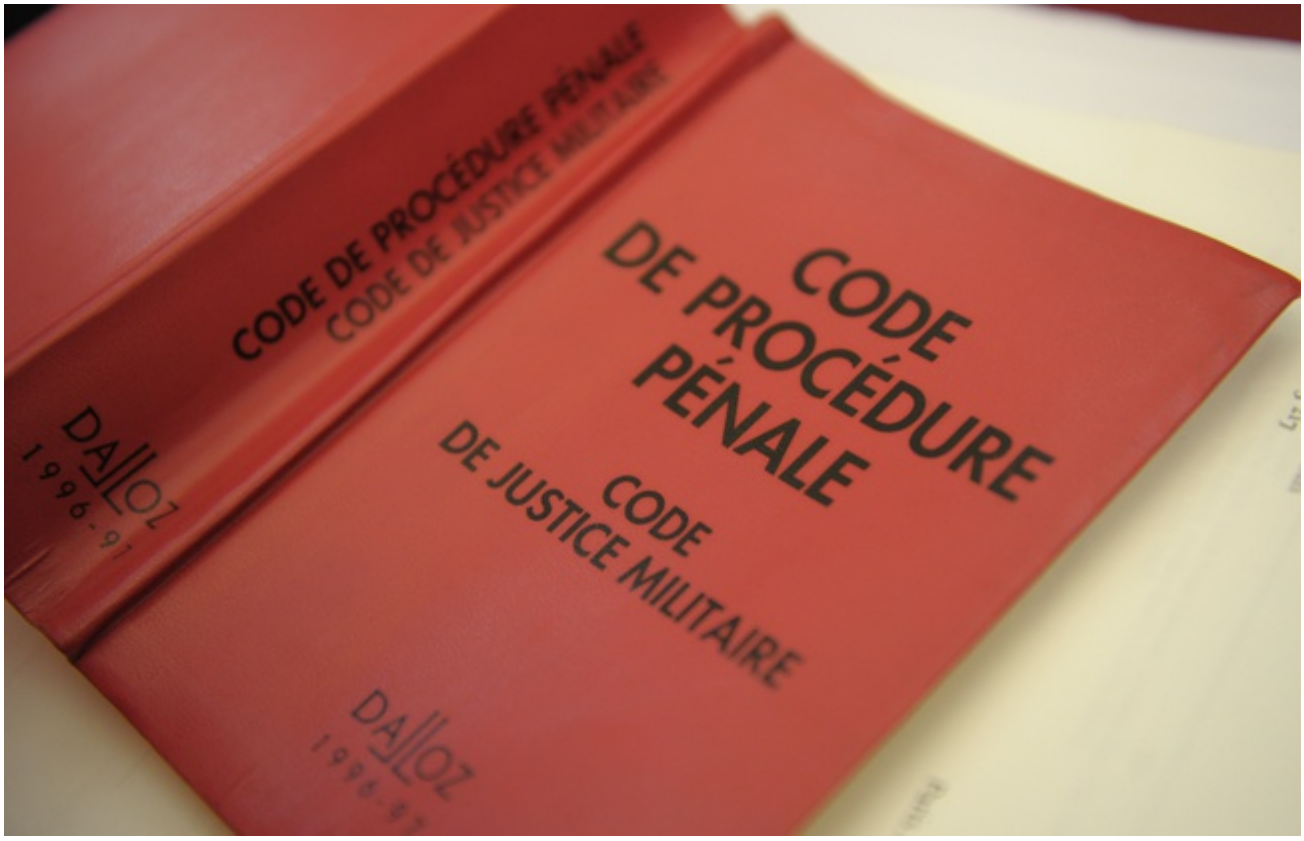
Saint-Chamond (42) : promise à un époux en Turquie, sa famille la roue de coups pour qu'elle fasse un test de virginité

01/09/2015 à 22h09

Giflée, passée à tabac par son père et son oncle. Mordue par sa grand-mère. C'est le sort qui aurait été réservé à une adolescente de 15 ans résidant à Saint-Chamond dans la Loire. Tous ont été jugés mardi par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, relate Le Progrès.



Les faits remontent au mois d'avril. La victime a expliqué qu'elle avait refusé de se soumettre à un test de virginité, comme l'exigeait son aïeule. **La grand-mère aurait alors**

sollicité l’aide musclée de ses fils pour faire entendre raison à la jeune fille, promise à un futur époux habitant en Turquie.

A la barre, les proches de l’adolescente se sont défendus, argumentant qu’elle se droguait et fréquentait un homme plus âgé qu’elle. Ils ont également affirmé qu’elle s’était elle-même infligé les coups reçus. La décision sera rendue le 22 septembre.

Source